LA DIMENSION ŒCUMÉNIQUE DANS LA FORMATION DE CEUX QUI TRAVAILLENT DANS LE MINISTÈRE PASTORAL

PRÉFACE

Le 25 mars 1993, Sa Sainteté le Pape Jean-Paul II a approuvé la version révisée du Directoire pour l'application des principes et des normes sur l'œcuménisme, il l'a confirmée de son autorité et en a ordonné la publication. Une des principales préoccupations du Directoire est la formation œcuménique dans les séminaires et les facultés de théologie. Aussi avait-on décidé que les participants de l'Assemblée plénière de 1995 du Conseil pontifical pour la promotion de l'unité des chrétiens étudieraient et rendraient plus explicite les principes et les recommandations fixés dans le Directoire. Pour préparer le débat lors de cette rencontre, une consultation de spécialistes chargés de l'enseignement de différentes disciplines dans les séminaires et les facultés de théologie a élaboré deux projets de document: le premier concernant la dimension de la formation œcuménique des personnes qui se consacrent à l'activité pastorale, le second exposant, dans les grandes lignes, un cours spécialisé sur l'œcuménisme.

L'Assemblée plénière de 1995 a consacré une partie de son temps à l'examen de ces propositions et suggestions en vue de leur amendement. Les évêques recommandaient surtout de parvenir à la rédaction d'un seul texte intégrant le contenu des deux projets. On a donc procédé à cette nouvelle élaboration, ce qui a permis, au terme de ces journée de travail, d'en examiner et d'en approuver le contenu. Le Conseil pontifical a été chargé de préparer la publication de ce document qui a également été soumis aux Congrégations pour la Doctrine de la Foi et pour l'Enseignement Catholique lors de sa préparation.

A l'occasion de l'audience qui concluait l'Assemblée plénière, le Saint-Père a souligné l'importance du travail qui a abouti à la rédaction de ce texte:

« Vous avez étudié en particulier le problème de la formation œcuménique dans les séminaires et les facultés de théologie, ce qui constitue une des principales préoccupations du Directoire.Vous avez voulu le faire d'une manière concrète et moderne sur la base de ce qu'exigent les sciences de l'éducation, qui ne peuvent se limiter à un simple cours d'information sur le mouvement œcuménique. Je souhaite que les directives pratiques dont vous me parlez, grâce à la méthode interdisciplinaire et à la collaboration interconfessionnelle, permettent d'intégrer la dimension œcuménique dans l'enseignement des différentes disciplines ».

Le Saint-Père a ajouté que cette formation « est un défi essentiel pour le développement de la recherche œcuménique, pour sa promotion dans les Instituts de formation et pour la vie pastorale ».

Ce texte est donc un document d'étude qui rassemble le contenu du Directoire œcuménique en le rendant plus explicite. Il s'adresse aux responsables de la formation théologique et pastorale afin qu'ils puissent s'assurer qu'à l'avenir ceux qui seront engagés dans la pastorale, ainsi que les professeurs de théologie, reçoivent une formation œcuménique adéquate. Ceux-ci seront ainsi davantage à même de répondre à ce qu'exige la vie d'Église aujourd'hui.

Cardinal Edward Idris Cassidy
Président

+ Pierre Duprey
Évêque titulaire de Thibar
Secrétaire

INTRODUCTION

[1] Le Directoire pour l'application des principes et des normes sur l'œcuménisme insiste sur la dimension œcuménique, qui doit être pleinement présente dans tous les milieux et dans tous les moyens qui concernent la formation. (1) Le présent document, réalisé par le Conseil pontifical pour la promotion de l'unité des chrétiens, s'adresse à chaque évêque, aux Synodes des Églises orientales catholiques et aux Conférences épiscopales, ainsi qu'à tous ceux et celles qui ont une responsabilité particulière dans la formation au ministère pastoral. Son but est de les aider à accomplir leur tâche, aux plans local, national et régional, (2) conformément aux principes généraux contenus dans le Décret conciliaire sur l'œcuménisme Unitatis redintegratio (1964), le Directoire (1993) et la Lettre encyclique Ut unum sint (1995). Les directives contenues dans ce document soulignent la nécessité d'une formation œcuménique pour tous ceux qui croient au Christ. Elles insistent

surtout sur les conditions nécessaires pour une formation œcuménique approfondie de ceux qui se préparent à la pastorale, en tant que ministres ordonnés ou non, en recommandant particulièrement que les études théologiques comportent la dimension oecuménique requise. Le but de ce document est de rendre plus explicite ce qui est requis en ce sens par le Directoire, en particulier au chapitre III, et celui-ci doit se lire en se référant aux citations données en note.

[2] « Le souci de parvenir à l'union concerne l'Église tout entière, fidèles autant que pasteurs, et touche chacun selon ses possibilités, aussi bien dans la vie chrétienne quotidienne que dans les recherches théologiques et historiques ». (3)

Le deuxième Concile du Vatican nous enseigne que le rétablissement de la pleine communion visible entre tous les chrétiens est la volonté du Christ et qu'elle est essentielle à la vie de l'Église catholique. C'est la tâche de tous, des laïcs aussi bien que des ministres ordonnés: « Tous les fidèles sont appelés à s'engager pour promouvoir une communion croissante avec les autres chrétiens ». (4) « L'engagement œcuménique [est] un impératif de la conscience chrétienne éclairée par la foi et guidée par la charité ». (5) Cela exige de la part de tous la conversion du coeur et la participation au renouveau dans l'Église. Par conséquent, la formation œcuménique est essentielle afin que chaque personne puisse se préparer à contribuer à l'œuvre d'unité. Elle « vise à ce que tous les chrétiens soient animés par l'esprit œcuménique, quelles que soient leur mission et leur fonction particulières dans le monde et dans la société ». (6) Un renouvellement des comportements et une certaine souplesse dans les méthodes sont donc nécessaires pour aider à créer cet esprit œcuménique.

A. Nécessité d'une formation œcuménique de tous les fidèles

[3] La formation chrétienne étant nécessaire à tous les niveaux et à toutes les étapes de la vie chrétienne, il faut réfléchir sur la manière d'assurer la dimension œcuménique dans ces différents types de formation. Il est également indispensable que ceux qui ont une tâche importante dans l'animation d'une telle formation aient eux-mêmes bénéficié d'une formation œcuménique approfondie. On pense notamment aux pasteurs, aux membres des Instituts de vie consacrée et des Sociétés de vie apostolique, aux catéchistes et à toutes les personnes directement engagées dans l'enseignement religieux, ainsi qu'aux responsables des mouvements nouveaux et des communautés ecclésiales.

[4] Parmi les principaux moyens de formation, le Directoire indique l'écoute de la Parole de Dieu et son étude, la prédication, la catéchèse, la liturgie et la vie spirituelle. Aucun de ces moyens ne serait complet s'il ne contribuait également à former un esprit œcuménique. Le Directoire offre des indications quant aux implications de tout cela. (7)

[5] La même attention doit être accordée aux exigences propres aux milieux où la formation a lieu, et qui sont énumérés par le Directoire, notamment la famille, la paroisse, l'école et les différents mouvements, groupes et associations. (8) Celui-ci recommande, par exemple, que l'enseignement religieux dans toutes les écoles et à tout niveau ait une dimension œcuménique, et vise à éduquer le cœur et l'esprit des jeunes aux attitudes humaines et religieuses capables de faciliter la recherche de l'unité des chrétiens. (9)

B. Formation œcuménique des étudiants en théologie, des séminaristes et des futurs agents pastoraux

[6] Les suggestions qui suivent ont d'abord pour but d'encourager à une formation œcuménique plus approfondie des candidats au ministère ordonné et des étudiants en théologie, durant les années de séminaire ou durant leur formation théologique. Le Directoireprécise cependant que ces mêmes principes devraient être adaptés selon les cas à d'autres personnes engagées dans une activité pastorale. (10)

[7] « Les relations œcuméniques constituent une réalité complexe et délicate qui implique tout à la fois l'étude et le dialogue théologiques, les contacts et les relations fraternelles, la prière et la collaboration pratique. Nous sommes appelés à œuvrer dans tous ces domaines. Se limiter à l'un d'entre eux tout en négligeant les autres ne donnerait aucun résultat. Cette vision globale de l'action œcuménique doit toujours être présente à l'esprit quand nous présentons et expliquons notre engagement ». (11) Pour cette raison, il semble utile d'attirer l'attention sur quelques considérations d'ordre général ayant trait à la formation et qui sont importantes en vue de réaliser une telle tâche:

a) Vu les divers niveaux de la formation œcuménique, qui prépare à œuvrer dans les différents domaines mentionnés ci-dessus, elle doit non seulement transmettre des notions mais aussi motiver et animer la conversion et l'engagement œcuméniques de ceux qui en bénéficient. Elle doit également renforcer l'esprit de foi qui reconnaît que l'œcuménisme « dépasse les forces et les capacités humaines ». (12)

b) Le Directoire évoque l'exigence d'une pédagogie adaptée « aux situations concrètes de la vie des personnes et des groupes ». (13) On devra donc appliquer toutes les méthodes appropriées, aussi bien inductives que déductives.

c) S'il est vrai que la formation doctrinale a une place centrale dans la formation œcuménique, les questions spirituelles, pastorales et éthiques devront elles aussi être traitées.

d) Toute formation doctrinale sur l'œcuménisme doit aussi tenir compte du contexte dans lequel elle est donnée. Une attention particulière devra donc être accordée au milieu œcuménique et aux exigences pastorales propres à un pays ou à une région donnés. (14)

[8] Les modèles, les structures, y compris aussi l'étendue des programmes de théologie destinés aux étudiants varient considérablement d'un pays à l'autre. C'est pourquoi les facultés de théologie, les séminaires, les noviciats d'ordres religieux ainsi que les autres instituts pastoraux, théologiques ou catéchétiques agiront selon leurs propres possibilités et en fonction de leurs obligations. Il n'est donc ni réalisable ni souhaitable d'essayer de parvenir à un projet unique valable pour tout programme de formation. Toutefois, les deux chapitres qui suivent donnent d'importantes orientations en vue de l'application des normes du Directoire en ce qui concerne la dimension œcuménique dans l'enseignement de chaque discipline théologique et pour ce qui est de l'enseignement proprement œcuménique.

I. CONDITIONS NÉCESSAIRES POUR DONNER UNE DIMENSION ŒCUMÉNIQUE À CHAQUE DOMAINE DE LA FORMATION THÉOLOGIQUE

[9] L'œcuménisme doit être pleinement intégré dans la formation théologique des personnes engagées dans le ministère pastoral afin de les aider à acquérir « une attitude authentiquement œcuménique ». (15) Le Directoire demande que soit spécialement créé un cours d'introduction à l'œcuménisme. (16) En outre, et ce qui est plus important, le Directoire introduit une nouvelle recommandation: il requiert de réfléchir et d'établir un plan pour chaque discipline en vue d'assurer une dimension œcuménique à tout sujet enseigné. (17) Il mentionne quelques éléments clé qui peuvent aider à atteindre ce but et donne des conseils pour une méthodologie œcuménique de base. Ce chapitre traite de ces questions.

A. Eléments clé pour assurer la dimension œcuménique de chaque discipline théologique

[10] Le Directoire demande aux Synodes des Églises orientales catholiques et aux Conférences épiscopales de faire en sorte que les programmes d'études confèrent une dimension œcuménique à chaque matière. (18) La vie dans la foi et la prière qu'elle suscite en nous, sous l'inspiration du Saint-Esprit, indiquent dans quelle attitude chaque thème doit être abordé: dans l'amour de la vérité ainsi que dans un esprit de charité et d'humilité. (19) Cette attitude, qui est le fondement de toute méthode de dialogue authentique, est le contexte dans lequel les éléments clé suggérés par le Directoire doivent se refléter dans chaque sujet enseigné et y être intégrés afin d'assurer la nécessaire dimension œcuménique. Ces éléments sont les suivants: (20)

1. l'herméneutique,
2. la « hiérarchie des vérités »,
3. les fruits des dialogues œcuméniques.

[11] 1. L'HERMÉNEUTIQUE est un moyen de réflexion œcuménique nécessaire si l'on veut que les étudiants apprennent à distinguer entre « le dépôt de la foi » et la façon dont les vérités de la foi sont formulées. (21) On se réfère ici à l'herméneutique en tant qu'art d'interpréter et de communiquer correctement les vérités qui se trouvent dans l'Écriture Sainte et dans les documents de l'Église: les textes liturgiques, les décisions conciliaires, les écrits des Pères et des Docteurs, les différents documents émanant de l'enseignement autorisé de l'Église, ainsi que dans les textes œcuméniques. De plus, le dialogue œcuménique, qui incite les parties impliquées à s'interroger, à se comprendre et à s'expliquer leurs positions respectives, peut aider à déterminer si des formulations théologiques différentes sont complémentaires plutôt que contradictoires, et par conséquent à rechercher des expressions de la foi (22) qui soient réciproquement acceptables et transparentes. Cela aide progressivement à la création d'un langage œcuménique commun.

[12] 2. Pour le Décret Unitatis redintegratio, « LA HIÉRARQUIE DES VÉRITÉS » est un critère que les catholiques doivent suivre quand ils exposent ou comparent des doctrines. (23) La compréhension qu'a l'Église catholique de la « hiérarchie des vérités » a été développée dans des documents postconciliaires. (24) La « hiérarchie des vérités » a également fait l'objet du dialogue œcuménique. (25) Elle peut également être assumée comme critère de formation doctrinale dans l'Église et être appliquée à des domaines tels que la vie spirituelle et les dévotions populaires.

[13] 3. LES FRUITS DES DIALOGUES (26) doivent être présentés de manière générale; chaque responsable d'un enseignement évaluera attentivement tout résultat ayant trait à la discipline de sa compétence. Une attention particulière sera donnée aux distinctions faites dans les documents d'accord, notamment entre « divergence » et « convergence », « accord partiel », « consensus », « plein accord ». Une telle évaluation, tout en suscitant de nouvelles intuitions, peut faciliter le processus de réception qui est guidé par l'autorité enseignante officielle de l'Église, celle-ci ayant la responsabilité de rendre le jugement final sur les déclarations œcuméniques. Les nouvelles intuitions qui sont acceptées « entrent dans la vie de l'Église et renouvellent, dans un certain sens, ce qui favorise la réconciliation avec d'autres Églises et Communautés ecclésiales ». (27) Cette même évaluation aidera à ce « sérieux examen » — recommandé par la Lettre encyclique Ut unum

sint et s'étendant à tout le peuple de Dieu —, car les résultats des dialogues « ne peuvent en rester aux affirmations des commissions bilatérales, mais ils doivent devenir un patrimoine commun ». (28)
[14] Dans l'enseignement de chaque discipline, une attention particulière doit être réservée à d'autres facteurs qui, bien qu'ils ne soient pas de nature strictement théologique, ont des conséquences œcuméniques considérables, par exemple les facteurs d'ordre culturel et historique.
[15] Le Directoire donne des indications quant aux domaines et à la manière dont on peut faire ressortir cette dimension œcuménique. (29) Des exemples plus précis sont laissés à la réflexion des personnes directement engagées dans l'enseignement de chaque discipline. Celles-ci sauront en fait conjuguer les nécessités de leur domaine d'étude avec les besoins de leur pays ou région respectifs et des communautés chrétiennes qui y sont présentes. Le paragraphe 20 de ce document contient cependant d'importantes recommandations dans le but d'encourager la réflexion sur ce qui est exposé ci-dessus.

B. Méthodologie œcuménique pour les disciplines théologiques
[16] Le Directoire donne d'importantes indications sur une méthode œcuménique de base à appliquer dans l'enseignement de chaque discipline. (30) Une telle méthode comporte une présentation analytique de ce qui suit:
1. les éléments que tous les chrétiens ont en commun,
2. les points de désaccord,
3. les résultats des dialogues œcuméniques.
[17] 1. ELÉMENTS QUE TOUS LES CHRÉTIENS ONT EN COMMUN. On attirera l'attention sur la communion réelle qui existe déjà entre les chrétiens, telle qu'elle se manifeste dans leur respect pour la Parole vivante de Dieu, et dans leur commune profession de foi au Dieu Trinitaire et en l'action rédemptrice du Christ, Fils de Dieu fait homme. Elle s'exprime dans les différents Credo que les chrétiens ont en commun; elle s'étend à l'unique sacrement du baptême qui constitue le lien fondamental entre eux; elle les guide tous vers la pleine communion visible et vers une destinée commune dans l'unique Royaume de Dieu. (31)
En outre, chaque Communion garde précieusement, selon ce qui lui est propre, « les richesses de liturgie, de spiritualité et de doctrine » (32) qui expriment cette foi commune.
Tout cela peut être mis en valeur dans le cadre d'un enseignement déterminé, ce qui permettra d'apprécier plus profondément le mystère de l'Église, et surtout que son unité « se réalise au milieu d'une riche diversité » et que cette légitime diversité est une dimension de sa catholicité. (33)
[18] 2. Points de désaccord. Sur cette base, il sera possible à la fois de discerner clairement les points où existe un désaccord réel plutôt qu'apparent et d'examiner ces points de désaccord dans l'enseignement des différentes disciplines. (34)
[19] 3. Les résultats des dialogues œcuméniques. La méthode décrite ci-dessus constitue la base de la recherche menée par les divers dialogues œcuméniques actuellement en cours. (35) Par conséquent, les résultats auxquels ces dialogues sont parvenus doivent faire l'objet d'une explication approfondie et l'on doit en tenir compte dans l'enseignement des matières auxquelles ils se réfèrent. Les orientations contenues dans la Lettre encyclique Ut unum sint peuvent aider à cette présentation. (36)

C. Recommandations pratiques
[20] En vue de mettre en pratique les suggestions des sections A et B qui précèdent, on recommande aux autorités des institutions académiques et à leurs responsables une tâche urgente. Ils devraient encourager ceux qui enseignent des disciplines spécifiques à procéder comme nous l'indiquons ci-après. Cela pourrait peut-être se faire à travers les réunions convoquées régulièrement au sein du corps professoral et regroupant, par exemple, les spécialistes en Écriture Sainte, les professeurs de théologie dogmatique, de morale, de liturgie, d'histoire de l'Église, etc. On recommande donc:
a) d'examiner ensemble les éléments nécessaires à un enseignement œcuménique efficace dans les différents cours académiques, et d'encourager une intégration appropriée de la dimension œcuménique à tous les niveaux d'étude;
b) de développer des programmes qui tiennent compte à la fois du niveau de la formation antérieure des étudiants et de tout ce qui est nécessaire pour qu'ils puissent participer avec profit à des études œcuméniques;
c) d'encourager la collaboration et la coordination entre les professeurs de différentes disciplines et de différentes institutions afin d'assurer un enseignement œcuménique interdisciplinaire, comme l'indique le Directoire; (37)
d) de promouvoir la collaboration, quand cela s'avère opportun, avec des professeurs d'autres Églises et Communautés ecclésiales, par exemple en les invitant à exposer leurs propres traditions de la foi chrétienne et la manière dont elle est vécue; (38)
e) de préparer, à l'intention des autorités ecclésiales et des autorités académiques, des directoires ou des orientations propres à chaque lieu en vue d'adapter les principes d'ordre général et les normes aux situations particulières. (39)

[21] Par ailleurs, les personnes chargées des nominations dans les facultés de théologie et dans les séminaires devraient s'assurer que les enseignants et les chercheurs acceptent d'employer une méthode œcuménique intégrée dans les disciplines de leur compétence.

II. ENSEIGNEMENT SPÉCIFIQUEMENT ŒCUMÉNIQUE

[22] Le Directoire ne se limite pas à demander, comme il est indiqué ci-dessus, que la dimension et la méthodologie œcuménique soient introduites dans l'enseignement de chaque matière académique. Il demande également que soit organisé un cours spécifique d'étude de l'œcuménisme: (40)

- Ce cours devrait être rendu obligatoire. (41)
- En accord avec les statuts académiques, un examen ou untest d'évaluation devrait permettre de juger des connaissances des étudiants sur le contenu doctrinal de ce cours.
- Ce cours devrait être accompagné d'une expérience œcuménique concrète. (42)

[23] Le Directoire suggère que le cours s'articule en deux phases:

- avant tout, une introduction générale à la dimension œcuménique des études;
- cela suivi d'un enseignement plus spécifique qui permettra aux étudiants d'approndir leurs connaissances de l'œcuménisme et d'en opérer une synthèse dans l'ensemble de leur formation théologique. (43)

Le Directoire fournit également des orientations sur le choix des contenus. (44)

[24] Les suggestions indiquées dans les sections qui suivent se réfèrent aux sujets énumérés ci-après:

a) le contenu d'une introduction générale à l'œcuménisme;

b) les thèmes qui, dans une deuxième phase, seraient à traiter de manière plus spécifique.

Ces suggestions ont pour but d'aider et d'encourager la réflexion en vue d'organiser ce cours spécial d'œcuménisme et d'en déterminer les structures. Elles sont à adapter aux circonstances et aux besoins de chaque contexte particulier.

A. Contenu d'une introduction générale à l'œcuménisme (45)

[25] Le cours d'introduction générale doit viser à faire comprendre clairement aux étudiants que le but de l'œcuménisme est le rétablissement de la pleine unité visible de tous les chrétiens. (46) Les thèmes indiqués ci-dessous constituent le minimum indispensable pour en assurer l'efficacité. Quant au contenu de ces mêmes thèmes, il pourra être complété ou intégré sur la base des sujets spécifiques esquissés dans la section B qui suit.

a) L'engagement œcuménique de l'Église catholique

- Les fondements bibliques de l'œcuménisme, selon Lumen gentium 1-4, Unitatis redintegratio 2 et Ut unum sint 5-9;
- les principes catholiques de l'œcuménisme tels qu'ils sont contenus dans Lumen gentium (en particulier aux nn. 8, 14-15),Unitatis redintegratio chapitre 1, Directoire chapitre 1, Ut unum sint chapitre 1;
- la signification de la communion (koinônia); l'exigence du renouveau et de la conversion; la place de la doctrine; le primat de la prière;
- les principaux facteurs qui ont contribué à la séparation: d'ordre théologique et d'ordre non théologique (par exemple les facteurs historiques et culturels);
- les efforts accomplis au cours de l'histoire, pour guérir les divisions.

b) Rôle fondamental du dialogue théologique - Lettre encyclique Ut unum sint

- La formation au dialogue et à l'engagement dans les relations œcuméniques; la signification du dialogue et sa méthode selon Ut unum sint 28-39 et le Directoire §§ 172-182;
- la doctrine ainsi que l'histoire, la culture, la prière liturgique et la spiritualité, comme sujets de dialogue;
- la terminologie dans ses aspects les plus importants et les distinctions à opérer: oikoumene, témoignage commun, « hiérarchie des vérités », diversité légitime, pluralité et complémentarité des expressions de foi; distinction entre œcuménisme et dialogue interreligieux;
- les buts, les méthodes et les résultats d'un dialogue déterminé;
- les principaux thèmes à approfondir pour poursuivre le dialogue, par rapport à ce qui est indiqué dans le numéro 79 de Ut unum sint.

c) Quelques thèmes œcuméniques courants

- l'œcuménisme spirituel et l'importance de la prière œcuménique;
- les principes catholiques qui guident le partage de la vie sacramentelle et des ressources spirituelles;
- la recherche de l'unité et la tâche d'évangélisation;
- le témoignage commun;
- les problèmes éthiques.

B. Thèmes à traiter d'une manière plus spécifique

[26] Quelques-uns des thèmes suivants pourront exiger une étude plus spécifique à des étapes ultérieures de la formation: (47)

a) Les fondements bibliques de l'œcuménisme (48)

Le dessein de Dieu pour l'unité de son peuple et de tout le genre humain:

- l'unité trinitaire du Père, du Fils et du Saint-Esprit;
- l'unité dans la création voulue par Dieu et ternie par le péché - unité avec Dieu, avec les autres êtres humains et avec la création;
- l'alliance, l'élection et le rôle du peuple de Dieu;
- la vie, la mort et la résurrection de Jésus pour rassembler dans l'unité les enfants de Dieu dispersés;
- la prière de Jésus pour que tous soient un afin que le monde croie;
- l'Esprit qui nous a été promis afin de nous faire accéder à la vérité tout entière, ses dons spirituels et les ministères qui nous sont donnés pour que nous puissions édifier le corps du Christ;
- la mission accomplie par les Apôtres avec Pierre au service de l'unité;
- l'unité des croyants de par le baptême conféré au nom de la Sainte-Trinité et l'idée de koinônia.

b) Catholicité dans le temps et dans l'espace (49)

Nous confessons dans le Credo l'Église une, sainte, catholique et apostolique. Dans ce contexte ecclésiologique, on pourra approfondir les sujets suivants:

- le concept d'oikoumene dans le Nouveau Testament et dans l'Église primitive;
- la pleine unité visible en tant que but du mouvement œcuménique; (50)
- la communion entre l'Église locale et l'Église universelle: la légitime diversité comme dimension de la catholicité; (51)
- la collégialité épiscopale et la synodalité;
- l'unité de l'Église et l'unité du genre humain ainsi que les thèmes qui y sont associés tels que le racisme, la participation des femmes dans l'Église, la marginalisation.

c) Fondements doctrinaux de l'œcuménisme (52)

Dans ce contexte, l'attention devra être portée sur la théologie de communion et sur les liens de communion qui existent déjà, (53) notamment:

- la foi apostolique,
- l'Écriture Sainte,
- les Credo,
- le baptême,
- la vie sacramentelle,
- les hymnes et les prières liturgiques.

d) Histoire de l'œcuménisme (54)

Une présentation de l'histoire de l'œcuménisme doit tenir compte des réalisations comme des échecs. On pourra réfléchir sur les thèmes suivants:

- l'unité et la diversité dans l'Église primitive telles qu'elles ressortent, par exemple, dans les Actes des Apôtres 15 et dans l'Épître aux Galates 2 et l'heureux dénouement des tensions entre Pierre et Paul; les écrits des Pères apostoliques tels que les Lettres de Clément de Rome et d'Ignace d'Antioche;
- les divisions qui se perpétuent jusqu'à nos jours:

a) les divisions du Ve siècle (Éphèse, Chalcédoine);
b) la division du XIe siècle (séparation entre Constantinople et Rome);
c) la division du XVIe siècle (Réforme);
d) les divisions issues d'événements plus récents (par exemple l'origine du Méthodisme, les Vieux catholiques);

- les tentatives en vue de rétablir l'unité: le Concile de Florence (1439), la Confession d'Augsbourg (1530), les Conversations de Malines (1921-1926);
- les progrès du mouvement œcuménique contemporain et la recherche nouvellement entreprise en vue de parvenir à l'unité des chrétiens:

a) la création du Conseil œcuménique des Églises [COE] et les événements qui l'ont précédée;
b) le deuxième Concile du Vatican, en particulier les documents conciliaires Lumen gentium et Unitatis redintegratio, et les développements qui ont eu lieu avant le Concile dans l'œcuménisme catholique;

- les dialogues théologiques au niveau bilatéral et multilatéral et leurs résultats;
- les accords christologiques entre l'Église catholique et les anciennes Églises de l'Orient;
- la vie de ceux qui ont joué un rôle clé dans l'histoire œcuménique.

e) But et méthode de l'œcuménisme (55)
Les catholiques comprennent l'unité comme un don que Dieu offre à tous les chrétiens pour qu'ils participent à sa propre communion. Les éléments constitutifs de cette unité sont les suivants:
- unité de foi,
- unité dans la vie sacramentelle,
- unité dans le ministère.
Le chapitre 1 d'Unitatis redintegratio doit constituer le point de départ de cette réflexion. (56) Ce même thème est de plus en plus abordé de nos jours par d'autres documents œcuméniques. (57)
Les différents modèles d'unité examinés dans les documents œcuméniques peuvent faire l'objet d'une présentation et d'une évaluation à la lumière de l'enseignement catholique. On se réfère particulièrement aux modèles suivants:
- « confédération »,
- unité d'action et de témoignage,
- diversité réconciliée,
- communauté (« fellowship ») conciliaire,
- « Accord de Leuenberg »,
- modèle du Concile de Florence,
- unité organique,
- koinônia eucharistique.
L'engagement de l'Église catholique dans le dialogue est animé par l'espérance que se réalise la prière du Christ pour l'unité. Plusieurs de ses documents officiels expriment cette espérance, notamment:
- Le Catéchisme de l'Église catholique (1992);
- Le Directoire pour l'application des principes et des normes sur l'œcuménisme (1993);
- La Lettre apostolique Tertio millenio adveniente (1994);
- La Lettre encyclique Ut unum sint (1995);
- La Lettre apostolique Orientale lumen (1995).

f) Oecuménisme spirituel
L'« œcuménisme spirituel » doit être considéré comme « l'âme de tout le mouvement œcuménique ». (58) Il constitue donc un élément essentiel de la formation œcuménique. A cet égard, et parmi les sujets à prendre en considération, on rappelle les suivants:
- la conversion toujours nécessaire et la sainteté de vie; (59)
- la valeur et l'importance pour l'œcuménisme de la prière en commun; (60)
- la « Semaine de Prière pour l'unité des chrétiens »;
- les différentes formes de spiritualité, de dévotion et de prière présentes dans les diverses traditions confessionnelles;
- l'émergence d'une spiritualité œcuménique qui se constate dans divers domaines, parmi lesquels on peut rappeler: l'étude et la réflexion communes sur la Bible et les traductions œcuméniques de l'Écriture Sainte; (61) les textes liturgiques et les recueils d'hymnes communs; (62) la participation à des événements de prière en commun, tels que la « Journée mondiale de prière des femmes » et la « Semaine de Prière pour l'unité des chrétiens »; la collaboration œcuménique dans la catéchèse; (63)
- l'idée d'un martyrologe commun. (64)
Les ordres religieux et les congrégations religieuses, ainsi que les sociétés de vie apostolique sont en mesure de donner une importante contribution œcuménique en rendant les chrétiens plus sensibles à l'appel à la conversion et à la sainteté de vie. (65)

g) Les autres Églises et Communautés ecclésiales (66)
Des informations d'ordre général seront données sur les principales communions chrétiennes; on se référera en particulier aux Églises et aux Communautés ecclésiales qui entretiennent un dialogue avec l'Église catholique ou qui occupent une place importante dans un pays ou une région donnés. Par exemple:
- l'Église orthodoxe;
- les anciennes Églises de l'Orient (copte, éthiopienne, syrienne, arménienne) et l'Église assyrienne de l'Orient;
- les Églises et Communautés ecclésiales du temps de la Réforme (par exemple anglicans, luthériens, réformés);
- les Églises libres (par exemple méthodistes, baptistes, disciples du Christ, pentecôtistes classiques).
Dans ce contexte, des symboles particuliers et des formules confessionnelles propres pourront être présentés. Nous citons:
- Les Trente-Neuf Articles (anglicans),
- La Confession d'Augsbourg (luthérienne),

- Le Catéchisme d'Heidelberg et la Confession de Westminster (réformés).
On mentionnera également les courants et les accentuations théologiques propres à chacune de ces Églises et Communautés ecclésiales, leurs traditions liturgiques, leur système ecclésiastique et leur discipline, les structures de leur autorité, les formes de ministère présentes dans ces Églises, tant en Orient qu'en Occident.

h) Principaux domaines dans lesquels le dialogue doit progresser (67)
- La relation entre la sainte Écriture, autorité suprême en matière de foi, et la Tradition sacrée, interprétation indispensable de la parole de Dieu;
- l'Eucharistie, en tant que sacrement du Corps et du Sang du Christ, offrande de louange au Père, mémorial sacrificiel et présence réelle du Christ, effusion sanctificatrice de l'Esprit Saint;
- l'ordination, comme sacrement, au triple ministère de l'épiscopat, du presbytérat et du diaconat;
- le Magistère de l'Église, confié au Pape et aux Évêques en communion avec lui, compris comme responsabilité et autorité exercée au nom du Christ pour l'enseignement et la sauvegarde de la foi;
- la Vierge Marie, Mère de Dieu et Icône de l'Église, Mère spirituelle qui intercède pour les disciples du Christ et pour l'humanité tout entière;
- la compréhension de ce qu'est l'Église;
- la nature de la primauté de l'Évêque de Rome et son exercice. (68)

i) Questions œcuméniques spécifiques (69)
La porté de ces questions, et par conséquent la façon selon laquelle elles doivent être traitées, peut varier d'un endroit à l'autre. Une attention particulière sera accordée aux principes et aux normes de l'Église catholique et aux aspects qui les rendent différents de ceux des autres Églises, par exemple en ce qui concerne:
- la reconnaissance réciproque du baptême, (70)
- la condivision du culte, (71)
- le partage de la vie sacramentelle, (72)
- les mariages mixtes, (73)
- le ministère et le rôle des femmes dans l'Église, (74)
- le rôle des laïcs. (75)

j) Oecuménisme et mission (76)
On explorera le lien profond existant entre œcuménisme et activité missionnaire de l'Église:
- l'unité des chrétiens et la nature missionnaire de l'Église: « Qu'il soient un... pour que le monde croie »; (77)
- les divisions entre les chrétiens en tant que grave obstacle à la prédication de l'Évangile; (78)
- le baptême et la foi commune, bases de la collaboration œcuménique dans la mission; (79)
- l'activité missionnaire n'est pas dirigée vers les autres chrétiens. (80)

k) L'œcuménisme face aux défis contemporains
- La dimension œcuménique des problèmes éthiques et les progrès récents de la science; (81)
- l'inculturation de la foi;
- le prosélytisme; (82)
- le défi théologique et pastoral des sectes, des cultes et des nouveaux mouvements religieux; (83)
- la contamination de la foi par la politique dans le nationalisme et le chauvinisme;
- la sécularisation dans les Églises.

C. Remarques sur les textes et manuels œcuméniques
[27] Pour l'enseignement de l'œcuménisme, on utilisera les principaux documents de l'œcuménisme catholique déjà cités ci-dessus, tout en utilisant aussi des livres et des textes provenant des autres Églises et exposant avec fidélité leur enseignement. Cela a pour but de « permettre une confrontation honnête et objective, et aussi [de] stimuler un approfondissement ultérieur de la doctrine catholique ». (84) Le choix des ouvrages devra se rapporter aux Églises qui seront plus directement l'objet d'un cours déterminé. A cet égard, les sources suivantes sont à considérer indispensables:
- les dictionnaires œcuméniques, les concordances et les études thématiques comparées;
- les principaux textes confessionnels historiques et contemporains;
- les documents, les rapports et les déclarations d'accord des dialogues œcuméniques au niveau bilatéral et multilatéral;
- les manuels d'histoire du mouvement œcuménique.
On trouvera en note quelques références bibliographiques. (85)

D. Autres recommandations

[28] Toute formation œcuménique authentique ne peut en rester au niveau académique, mais doit comporter aussi une expérience œcuménique concrète. (86) A cette fin, on suggère:
- d'organiser des visites aux lieux de culte d'autres traditions chrétiennes et d'assister à leurs liturgies;
- de réaliser des rencontres et des échanges avec des étudiants d'autres Églises et Communautés ecclésiales qui se préparent au ministère pastoral;
- de rechercher des occasions de prière en commun avec d'autres chrétiens, en particulier pendant la « Semaine de Prière pour l'unité des chrétiens » mais aussi indépendamment de celle-ci;
- d'organiser des journées d'étude et de discussion qui pourront contribuer à la connaissance de la doctrine et de la vie des autres chrétiens;
- d'inviter, en certaines circonstances, des conférenciers et des experts compétents d'autres traditions chrétiennes. (87)
[29] Il existe des questions pastorales et pratiques qui ne doivent en aucun cas être exclues lors de la formation œcuménique, tout particulièrement de celle des séminaristes. Si les cours spécialement consacrés à l'œcuménisme ne peuvent pas en traiter suffisamment, on prendra des dispositions particulières — notamment dans le cas de ceux qui seront ordonnés — pour que ces questions soient abordées durant la préparation au diaconat. On se réfère plus précisément à ce qui suit:
- les directives pratiques à donner concernant la reconnaissance mutuelle du baptême, le culte œcuménique, l'hospitalité sacramentelle, la préparation, la célébration et le suivi pastoral des mariages mixtes, la célébration des funérailles, les problèmes soulevés par l'activité des sectes et des nouveaux mouvements religieux;
- la connaissance des directives et des orientations œcuméniques existantes: les canons pertinents des Codes de Droit Canonique, les directives du Conseil pontifical pour la promotion de l'unité des chrétiens, en particulier Le Directoire pour l'application des principes et des normes sur l'œcuménisme (1993), les directives émanées par les Conférences épiscopales ou les Synodes des Églises orientales catholiques, et par l'évêque diocésain;
- les informations sur les organisations œcuméniques au niveau local, régional et national, par exemple les commissions œcuméniques diocésaines, les Conseils d'Églises, et les informations ayant trait aux dialogues œcuméniques au niveau régional ou national.
[30] Les recommandations ci-dessus concernent principalement la formation de ceux qui se préparent au ministère pastoral. Le Directoire contient également des recommandations importantes concernant la formation permanente des ministres ordonnés et des agents pastoraux. Celle-ci demeure une exigence vitale pour l'évolution constante du mouvement œcuménique. (88)

NOTES
(1) Conseil pontifical pour la promotion de l'unité des chrétiens, Directoire pour l'application des principes et des normes sur l'œcuménisme, Cité du Vatican, Typographie Vaticane, 1993 [Directoirechapitre III.
(2) Cf. Directoire, §§ 55 et 72.
(3) Deuxième Concile du Vatican, Décret sur l'œcuménisme Unitatis redintegratio [UR,5.
(4) Directoire, § 55.
(5) Lettre encyclique Ut unum sint du Saint-Père Jean-Paul II sur l'engagement œcuménique [UUSCitè du Vatican, Libreria Editrice Vaticana, 1995, 8; cf. aussi 6-9 et 15-16.
(6) Directoire, § 58.
(7) Cf. ibid., §§ 59-64.
(8) Cf. ibid., §§ 65-69.
(9) Cf. ibid., § 68.
(10) Cf. ibid., § 83.
(11) Jean-Paul II, Discours à l'Assemblée plénière du Conseil pontifical pour la promotion de l'unité des chrétiens [1er février 1991),Service d'information (SI), n. 78, 1991/ III-IV p. 146.
(12) UR, 24.
(13) Directoire, § 56.
(14) Cf. ibid., § 82.
(15) Ibid., § 70.
(16) Cf. ibid., §§ 79-81, voir ci-après le chapitre II de ce document.
(17) Cf. ibid., §§ 72-78, 83-84.
(18) Cf. ibid., § 72.
(19) Cf. UR 11, 24, UUS 36 et Directoire, § 180.
(20) Cf. Directoire, §§ 74, 75, 78, 181-182.
(21) Cf. ibid., § 181; voir aussi §§ 74, 76 a et UUS 38 et 81.
(22) Cf. UUS 38, Directoire, § 74 et UR 17.
(23) Cf. UR 11.

(24) Cf. Secrétariat pour la promotion de l'unité des chrétiens,Réflexions et suggestions concernant le dialogue œcuménique. Document de travail à la disposition des autorités ecclésiastiques pour l'application concrète du Décret sur l'œcuménisme, SI, n. 12, 1970IV, pp. 5-11; cf. aussi Congrégation pour la Doctrine de la Foi, Déclaration Mysterium ecclesiae sur la doctrine catholique concernant l'Église en vue de la protéger contre des erreurs d'aujourd'hui, 1973, 4; cf. en outre Directoire, § 75 et UUS 37.
(25) Par ex. Groupe mixte de travail entre l'Église catholique romaine et le Conseil œcuménique des Églises (GMT), Sixième rapport et Annexe B: La notion de «hiérarquie des vérités» - Interprétation ecuménique, SI, n. 74, 1990/III, pp.63 et 86 -91.
(26) Cf. Directoire, §§ 178-182.
(27) Ibid., § 182.
(28) UUS 80; voir aussi 36-39, 80-81 et chapitre II passim.
(29) Cf. Directoire, §§ 77-78.
(30) Cf. ibid., §§ 76-78, 179-182.
(31) Cf. UR 14, 22-23; cf. aussi Directoire, § 76a et UUS 47-49.
(32) Directoire, § 76b.
(33) Cf. ibid., §§ 16 et 76b.
(34) Cf. ibid., § 76c et UUS 36-39.
(35) Cf. Directoire, §§ 172 et 178-182.
(36) Cf. UUS 81.
(37) Cf. Directoire, § 76.
(38) Cf. ibid., §§ 81, 191-195; voir aussi § 91a.
(39) Cf. ibid., § 72.
(40) Cf. ibid., §§ 72, 79-80, 83-84.
(41) Cf. ibid., § 79.
(42) Cf. ibid., §§ 82, 85-86.
(43) Cf. ibid., § 80.
(44) Cf. ibid., § 79.
(45) Cf. ibid., § 80a.
(46) Cf. UR 1 et UUS chapitre 1, en particulier 1-14.
(47) Cf. Directoire, §§ 80b et 79.
(48) Cf. références bibliques mentionnées dans Deuxième Concile du Vatican, Constitution dogmatique sur l'Église, Lumen gentium [LG) 1-4 , UR 2 et UUS 5-9. Voir aussi les Dictionnaires bibliques de base.
(49) Cf. Directoire, § 79a.
(50) Cf. UR 1 et 4 et UUS 1-14.
(51) Cf. Directoire, §§ 13-16 et Congrégation pour la Doctrine de la Foi, Lettre aux évêques de l'Église catholique sur certains aspects de l'Église comprise comme communion, 1992.
(52) Cf. Directoire, § 79b; voir aussi §§ 9-25 et 76.
(53) Cf. LG 15 et UR 13-23; et en outre UUS 10-14.
(54) Cf. Directoire, § 79c.
(55) Cf. ibid., § 79d.
(56) Cf. UR 2-4 et LG 14; cf. aussi Le Catéchisme de l'Église catholique, § 815 et UUS 9, 77.
(57) Par ex. Septième Assemblée du Conseil œcuménique des Églises dans sa déclaration de Canberra § 2. 1 (cf. Signes de l'Esprit, Rapport officiel, Septième Assemblée, Genève, COE, 1991).
(58) UR 8; cf. Directoire, § 79g et aussi UUS 21-27, 44-45 et 82-85.
(59) Cf. UR 6-7 et UUS 15 et 82-83.
(60) Cf. UUS 21-27 et Directoire, chapitre III, section B, en particulier §§ 102-121.
(61) Cf. Directoire, §§ 183-186 et UUS 45.
(62) Cf. Directoire, § 187 et UUS 46.
(63) Cf. Directoire, §§ 188-190.
(64) Cf. UUS 83-85.
(65) Cf. Directoire, § 50.
(66) Cf. ibid.,§ 79e.
(67) Cf. UUS 79.
(68) Pour ce dernier thème, cf. ibid., 95-96.
(69) Cf. Directoire, § 79f; voir aussi chapitre IV.
(70) Cf. ibid., §§ 92-100.
(71) Cf. ibid., §§ 102-121.
(72) Cf. ibid., §§ 104, 122-136.
(73) Cf. ibid., §§ 143-160.

(74) Cf., par exemple, ibid., §§ 43, 46; Lettre apostolique Mulieris dignitatem du Pape Jean-Paul II sur la dignité et la vocation de la femme à l'occasion de l'Année Mariale, Cité du Vatican, Libreria Editrice Vaticana, 1988; Lettre apostolique Ordinatio sacerdotalis du Pape Jean-Paul II sur l'ordination exclusivement réservée aux hommes, Cité du Vatican, Libreria Editrice Vaticana, 1994.
(75) Cf. Deuxième Concile du Vatican, Décret sur l'apostolat des laïcs, Apostolicam actuositatem; cf. aussi Exhortation apostolique post-synodale Christifideles laici du Pape Jean-Paul II sur la vocation et la mission des laïcs dans l'Église et dans le monde, Cité du Vatican, Libreria Editrice Vaticana, 1988.
(76) Cf. Directoire, §§ 205-209 et UUS 98-99.
(77) Jn 17, 21. Cf. Deuxième Concile du Vatican, Décret sur l'activité missionnaire de l'Église Ad gentes [AG] 2, 6; cf. aussi Lettre encyclique Redemptoris missio du Pape Jean-Paul II sur la valeur permanente du précepte missionaire [RM], Cité du Vatican, Libreria Editrice Vaticana, 1990, 1, et UUS 98.
(78) Cf. UR 1 et AG 6; cf. aussi Exhortation apostoliqueEvangelii nuntiandi du Pape Paul VI sur l'évangélisation dans le monde contemporain [EN)Citè du Vatican, Libreria Editrice Vaticana, 1975, 77 df. en outre RM 50, Directoire, § 205 et UUS 99.
(79) Cf. AG 15, EN 77, Directoire, §§ 206-209 et UUS 99.
(80) Cf. AG 13 et UR 4; cf. aussi la bibliographie fournie pour la question du « prosélytisme » à la note 82.
(81) Cf. GMT, Le dialogue œcuménique sur les questions morales: sources potentielles de témoignage commun ou de divisions, SI, n. 91, 1996I-II, pp. 87-94.
(82) Pour les déclarations sur le prosélytisme, nous renvoyons aux documents suivants: Deuxième Concile du Vatican, Déclaration sur la liberté religieuse, Dignitatis humanae, 4; le Pape Paul VI et le Patriarche Chenouda III, Déclaration commune [10 mai 1973) publiée à nouveau dans SI, n. 76, 1991I, pp. 9-10; Principes pour guider la recherche de l'unité entre l'Église catholique et l'Église copte orthodoxe ainsi que Protocole annexé aux Principes [23 juin 1979], ibid., 1991I, pp. 31-33; Jean-Paul II, Lettre aux évêques du continent européen sur les relations entre catholiques et orthodoxes dans la nouvelle situation de l'Europe centrale et orientale, SI, n. 81, 1992III-IV, pp. 101-104; Commission pontificale "Pro Russia", Principes généraux et normes pratiques pour coordonner l'évangélisation et l'engagement œcuménique de l'Église catholique en Russie et dans les autres pays de la C.E.I., ibid., pp. 104-108; cf. aussi: LES CONVERSATIONS INTERNATIONALES CATHOLIQUES/ BAPTISTES, 1984-1988, Rapport sur les conversations internationales catholiques/baptiste, Appel à rendre témoignage au Christ dans le monde d'aujourd'hui, conversations internationales, SI, n. 72, 1990/I, pp. 5-14, en particulier pp. 9-11; LE DIALOGUE CATHOLIQUE/ÉVANGÉLIQUE SUR LA MISSION, 1977-1984, Rapport, SI, n. 60, 1986/I-II, pp. 78-107, en particulier p. 105; COMMISSION MIXTE INTERNATIONALE POUR LE DIALOGUE THÉOLOGIQUE ENTRE L'ÉGLISE CATHOLIQUE ET L'ÉGLISE ORTHODOXE, L'Uniatisme, méthode d'union du passé, et la recherche actuelle de la pleine communion, SI, n. 83 1993/II, pp. 100-103; GMT, Témoignage commun et prosélytisme de mauvais aloi (Annexe du Troisième rapport), SI, n. 14, 1971/ II, pp. 19-24; GMT, Tèmoignage commun, SI, n. 44, 1980/III-IV, pp. 155-178; GMT, Le défi du prosélytisme et l'appel au témoignage commun, SI, n. 91, 1996/I-II, pp. 80-86; cf. aussi Directoire, § 23.
(83) Les Conférences épiscopales et les Synodes des Églises orientales catholiques devraient faire en sorte que l'enseignement sur ce sujet soit extrêmement clair, en particulier dans les régions où le défi des sectes et des nouveaux mouvements religieux est le plus fortement ressenti. Étant donné que l'Église catholique établit une distinction entre ces derniers et les Églises et Communautés ecclésiales, ils ne sont pas directement mentionnés dans le Directoire(cf. §§ 35-36). Cf. aussi Secrétariat pour [la promotion de] l'unité des chrétiens, Secrétariat pour les non-chrétiens, secrétariat pour les non-croyants, Conseil Pontifical pour la Culture, Le phénomène des sectes ou nouveaux mouvements religieux: défi pastoral, SI, n. 61, 1986/III, pp. 158-169; et Ramon Marcías Allatore ... (collectif), Sectes et nouveaux mouvements religieux, Anthologie des textes de l'Église catholique 1986-1994, éd. Téqui, Paris, 1996 (disponible en différentes langues).
(84) Directoire, § 80c.
(85) - Les dictionnaires œcuméniques, les concordances et les études thématiques comparées. Par exemple: Y. Congar... (collectif), Vocabulaire œcuménique, Paris, Cerf, 1970; H. Krüger... (collectif), Ökumenelexikon, Francfort, LembeckKnecht, 1986, 2e éd.; N. Lossky... (collectif), Dictionary of the Ecumenical Movement, GenèveGrand RapidsLondres: COEWm. EerdmansCCBI, 1991; Vocabulaire théologique orthodoxe, Paris, Cerf, 1985.
- Les principaux textes confessionnels historiques et contemporains tels que: The Book of Common Prayer et Les Trente-neuf Articles; les Écrits confessionnels de l'Église évangélique luthérienne; le Catéchisme d'Heidelberg; la Confessio Helvetica; Evangelischer Erwachsenen-Katechismus (EKD); les Écrits confessionnels et les catéchismes des Églises orthodoxes (par ex. Dieu est vivant, Paris, Cerf, 1987).
- Les documents, les rapports et les déclarations d'accord des dialogues œcuméniques au niveau bilatéral et multilatéral. Les références bibliographiques des dialogues bilatéraux dans lesquels l'Église catholique est engagée sont de temps à autre publiées dans le bulletin déjà cité du Conseil pontifical pour l'unité des chrétiens, par ex. dans SI, n. 82, 1993I, pp. 41-48; SI, n. 89, 1995II-III, pp. 97-99. Différents documents et déclarations ont été publiés en plusieurs langues (par ex. dans la Documentation catholique [DC]), etc.

(86) Cf. ibid., §§ 82, 85-86.
(87) Cf. ibid., §§ 81, 191-203. La réalisation concrète de telles rencontres dépendra naturellement de la situation locale, des possibilités de chaque Église et de la présence de personnes qualifiées.
(88) Cf. ibid., § 91.